

Proposition du Conseil administratif du 11 janvier 2023 en vue du boucllement de 38 crédits d'études et de réalisations terminés ou abandonnés, structurée en cinq projets de délibérations, soit:

- délibération I: boucllement de vingt et un crédits d'études et de réalisations terminés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 9 582 159.03 francs, destiné à couvrir les dépenses supplémentaires;**
- délibération II: boucllement de deux crédits de réalisations abandonnés sans dépense;**
- délibération III: boucllement de dix crédits d'études et de réalisations abandonnés sans demande de crédit complémentaire;**
- délibération IV: boucllement de trois crédits d'études abandonnés sans demande de crédit complémentaire;**
- délibération V: boucllement de deux crédits d'études abandonnés sans dépenses.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction et exposé des motifs

Périodiquement votre Conseil est saisi de demandes de boucllements de crédits en dépassement ou abandonnés. La dernière proposition de boucllements groupés date d'octobre 2018 (PR-1329). Ce genre de démarche est un processus long et complexe. En effet, pour pouvoir vous présenter une nouvelle proposition, il convient de prendre en compte différents paramètres. Citons, par exemple, la nécessité d'attendre parfois assez longtemps des décomptes finaux, même si les crédits sont bien mis en exploitation. Parfois certaines factures sont concernées par un litige souvent long à régler, ce qui retarde le processus de boucllement. Pour les crédits abandonnés, il convient de procéder à différentes analyses pour être certain que l'on peut les clôturer.

Aussi, selon les dispositions légales de la Loi sur l'administration des communes (B 6 05, article 30, alinéa 1, lettres e) et m) et de son règlement d'application (B 6 05.01, articles 60 et 61), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de 38 crédits d'études et de constructions terminés ou abandonnés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Conscient du caractère conséquent, bien qu'explicable, de certains dépassements, l'actuel Conseil s'engage à veiller à ce que de tels dépassements soient traités, à l'avenir, conformément aux règles en vigueur.

La gestion de ces crédits incombe aux services suivants:

- Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM);
- Direction du patrimoine bâti (DPBA);
- Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM).

La présente proposition est découpée en cinq projets de délibérations. En effet, certains crédits sont abandonnés (avec ou sans dépenses) et d'autres terminés avec des dépassements de crédit. Il s'agit de:

Crédits d'études et de réalisations

- délibération I: crédits de réalisations terminés, parfois précédés de crédits d'études, dont les dépenses brutes finales sont supérieures aux crédits bruts votés. Un crédit complémentaire est donc demandé. Les dépenses supplémentaires seront amorties sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.
- délibération II: crédits de réalisations abandonnés, sans dépense.
- délibération III: crédits d'études et de réalisations abandonnés, avec des dépenses mais sans dépassement. Ils seront amortis en une annuité.
- délibération IV: crédits d'études abandonnés, avec des dépenses mais sans dépassement. Ils seront amortis en une annuité.
- délibération V: crédits d'études abandonnés, sans dépense.

Détails des crédits à boucler et explications

Projet de délibération I

Bouclement de 21 crédits d'études et de réalisations terminés dont les dépenses brutes finales sont supérieures aux montants bruts votés

Crédit complémentaire total brut demandé de 9 582 159,03 francs

Localisation Lamartine 16 bis, Parc Geisendorf
Libellé Construction d'un bâtiment d'équipements publics
N° PFI 031.015.01 – 031.015.02 – 031.015.03 – 031.015.06
N° OTP I240195101 – I240243101 – I710061101
Service gestionnaire Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire Service des écoles

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Pré-étude	226	20 mars 1990	100 000,00
Etude	117	15 janvier 2002	175 696,00
Etude complémentaire	941	15 octobre 2012	797 000,00

Réalisation	1159	28 septembre 2016	8 734 700,00
		Montant total brut des crédits votés	9 807 396,00
		Montant des dépenses brutes	9 924 938,60
		Différence brute	+ 117 542,60
		Revenus votés	250 000,00
		Revenus encaissés	250 000,00
		Différence nette	+117 542,60

Explication du dépassement

Le dépassement est dû à des besoins supplémentaires survenus en cours d'opération. Il a fallu installer une ventilation adaptée des locaux du SEVE abritant leurs véhicules et machines électriques afin de permettre leur recharge en toute sécurité.

Localisation	Neuchâtel 47, Piscine Pâquis Centre
Libellé	Rénovation partielle & remplacement fond mobile
N° PFI	050.046.05 – 050.046.08
N° OTP	I250385101 – I710059101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service des sports

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude	911/4	13 décembre 2011	150 000,00
Réalisation	1148	25 mai 2016	2 300 000,00
		Montant total brut des crédits votés	2 450 000,00
		Montant des dépenses brutes	2 453 943,57
		Différence brute	+ 3 943,57

Explication du dépassement

Le dépassement est dû à un supplément d'intérêts intercalaires, en raison de la difficulté à obtenir la facture finale d'une des entreprises co-contractantes. Ces intérêts ont été calculés sur 20 mois au lieu de 14 mois (+ 4089 francs); ils sont toutefois compensés partiellement par un boni, sur le coût de la construction et les prestations du personnel pour les investissements, à hauteur de 1935 francs.

Localisation	Vieux-Billard 11, rue du
Libellé	Création d'une zone de stationnement couverte et une station de lavage pour le SIS
N° PFI	073.019.27 – 073.019.28
N° OTP	I710043101 – I710043201
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service d'incendie et de secours

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude	1054/5	21 mai 2014	200 000,00
Réalisation	1275	16 mai 2018	1 368 000,00
		Montant total brut des crédits votés	1 568 000,00
		Montant des dépenses brutes	1 699 282,73
		Différence brute	+ 131 282,73

Explication du dépassement

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle directive du GESDEC «diagnostic de pollution – gestion des terrains pollués», incluant de nouveaux polluants, de type PFAS utilisés comme additifs dans les mousses d'extinction, il a fallu mener des recherches et des analyses complémentaires non prévues initialement.

Localisation	Rte de l'Etraz 128,
Libellé	Réaménagement du centre de formation CECOFOR
N° PFI	073.030.02 – 073.030.03
N° OTP	I250340101 – I250340201
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service d'incendie et de secours

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Réalisation	665/1	18 mai 2009	3 260 500
Réalisation complémentaire	833/1	16 février 2011	1 790 000
		Montant total brut des crédits votés	5 050 500,00
		Montant des dépenses brutes	5 322 333,11
		Différence brute	+ 271 833,11

Explication du dépassement

Des exigences supplémentaires, liées à la protection des rives de la Versoix, ont été imposées par le Département cantonal des constructions et des technologies de l'information (DCTI) après le vote du crédit complémentaire. Cela a impliqué la mise en œuvre d'un système de rétention d'eau d'une capacité de 53 m³, non prévu initialement, doté de désableurs et d'un décanteur.

Localisation	Réseaux secondaires d'assainissement
Libellé	Réhabilitation ou création de réseaux
N° PFI	081.008.34
N° OTP	I300164101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	1204	7 mars 2017	9 033 600,00
		Montant total brut du crédit voté	9 033 600,00
		Montant des dépenses brutes	13 826 433,31
		Différence brute	+4 792 833,31
		Revenus votés	1 080 000,00
		Revenus encaissés	864 807,34
		Différence nette	+5 008 025,97

Explication du dépassement

Les travaux de réhabilitation et la création de réseaux secondaires d'assainissement ne tenaient pas compte des travaux de rénovation et de construction des collecteurs sur le secteur du Bouchet. Ceux-ci ont été rendus obligatoires lors des travaux de sécurisation de l'alimentation électrique enterrée du CEVA (15Kv), en coordination avec les CFF et les SIG. Les annuités d'amortissement des dépenses d'investissement engagées sont prises en charge par le FIA.

Localisation	Chemin du D ^r -Adolphe-Pasteur
Libellé	Travaux d'assainissement
N° PFI	081.119.02
N° OTP	I300183201

Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	1183/2	27 février 2019	311 300,00
		Montant total brut du crédit voté	311 300,00
		Montant des dépenses brutes	383 716,11
		Différence brute	+72 416,11
		Revenus votés	80 000,00
		Revenus encaissés	56 636,85
		Différence nette	+95 779,26

Explication du dépassement

Pour des raisons techniques apparues durant le chantier, des études complémentaires et des travaux de réhabilitation plus complexes ont dû être réalisés sur le tuyau existant des eaux mélangées pour son utilisation avec les eaux usées. L'augmentation de certains prix unitaires ainsi que des mesures de chantiers plus contraignantes qu'initialement prévues ont également contribué à renchérir le montant total des travaux. Lors de la réalisation, l'importance des travaux et le nombre de raccords privés se sont avérés inférieurs aux estimations du devis général, ce qui explique le montant inférieur des revenus encaissés. Les dépenses engagées sont prises en charge par le FIA et remboursées sous forme d'annuités.

Localisation	Plaine de Plainpalais
Libellé	Réfection de la plaine, 3 ^e phase
N° PFI	046.014.01 – 091.018.10
N° OTP	I23012101 – I300119101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude	721/6	12 décembre 2009	75 000,00
Réalisation	753/1	23 mai 2011	14 061 120,00

Montant total brut des crédits votés	14 136 120,00
Montant des dépenses brutes	14 513 942,81
Différence brute	+377 822,81
Revenus votés	0,00
Revenus encaissés	300 000,00
Différence nette	+77 822,81

Explication du dépassement

Le programme des travaux prévoyait notamment la réalisation d'un skate-park semi-enterré (bowl), d'une surface de 2500 m², dont le coût avait été estimé à 1 200 000 francs HT sur la base de plusieurs réalisations analogues. Finalement, le coût de l'objet réalisé est de 1 891 530 francs HT. La différence s'explique par une surface plus importante, soit 3069 m², ainsi que par une meilleure qualité de réalisation. En effet, sur la base des études réalisées par les spécialistes, des attentes des futurs utilisateurs et des prévisions financières de fin de travaux, le magistrat en charge du département a décidé de réaliser un bowl plus important.

Ce surcoût a pu être compensé en grande partie par des économies réalisées sur d'autres postes de charges. A noter qu'en outre un don de 300 000 francs a été reçu de la Fondation SESAM pour cette réalisation, dans le cadre de la promotion du sport pour les jeunes.

Localisation	Plaine de Plainpalais, allée périphérique		
Libellé	Remplacement des arbres abattus pour raisons sanitaires		
N° PFI		091.018.15	
N° OTP		I300153201 – I300153202	
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité		
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité		

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	1243	7 février 2018	2 352 680,00
		Montant total brut des crédits votés	2 352 680,00
		Montant des dépenses brutes	3 616 484,96
		Différence brute	+1 263 804,90

Explication du dépassement

Ce crédit a permis, d'une part, la plantation d'arbres sur l'allée périphérique (côté bd Georges-Favon) en remplacement de ceux abattus pour des raisons sanitaires et de ceux transplantés à Vessy pour garantir une nouvelle implantation satisfaisant au marché alimentaire de Plainpalais, et d'autre part, la réalisation de travaux d'aménagement de l'allée périphérique de la plaine de Plainpalais, côté avenue du Mail. Le dépassement est lié à un ajustement important des coûts des installations de chantiers concernant les travaux de génie civil (fermeture des zones de chantier, mise à disposition de bungalow à usage de base de vie et techniques, montages et démontages successifs des installations, mesures de protection des zones de travaux, amenée et repli de machines et de matériaux). Ces frais d'installation de chantiers ont fait l'objet d'importantes discussions et d'un compromis avec le Consortium qui a effectué une réclamation du fait que la réalisation des travaux a considérablement évolué par rapport aux phases prévues dans le contrat initial. En effet, la durée des travaux a été plus conséquente, tant par sa durée que son échelonnement sur plusieurs années, et le nombre de phases d'interventions a augmenté pour garantir un fonctionnement des marchés pendant la durée des travaux. Le dépassement est cependant partiellement compensé par les économies réalisées, soit 450 000 francs, sur les travaux d'aménagement de l'allée périphérique de la plaine de Plainpalais (4^e phase – PR-994).

Localisation	OPB – Diverses rues
Libellé	Etudes et travaux d'assainissement du bruit routier
N° PFI	101.702.10
N° OTP	I300132101 – I300132102 – I300132103 – I300132104
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude	331	4 octobre 2004	187 000,00
Réalisation	909	21 mars 2012	7 924 300,00
		Montant total brut des crédits votés	8 111 300,00
		Montant des dépenses brutes	10 305 685,81
		Différence brute	+2 194 385,81
		Revenus votés	1 267 900,00
		Revenus encaissés	479 084,55
		Différence nette	+2 983 201,26

Explication du dépassement

La mise en place de revêtements bitumineux phono-absorbants sur une série de rues a permis de répondre à la stratégie de lutte contre le bruit routier. Le dépassement est lié à une activité accrue d'assainissement du bruit notamment due à la nécessité d'intervenir sur certains tronçons en raison des besoins de coordination avec des tiers impliqués sur d'autres travaux. Un second crédit de travaux pour l'assainissement du bruit routier a d'ailleurs été déposé au Conseil municipal en 2021 afin de poursuivre la stratégie de lutte contre le bruit routier. Les subventions de la Confédération estimées dans le cadre de la demande de crédit se sont révélées inférieures aux prévisions.

Localisation	Segment routier de l'Horloge fleurie au parc Mon-Repos
Libellé	Etude et aménagement d'un itinéraire cyclable
N° PFI	101.850.01 – 102.033.10
N° OTP	I230146101 – I300196101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude (partiel)	1051	5 mai 2014	54 000,00
Réalisation	1325/1	20 mai 2020	3 989 000,00
		Montant total brut des crédits votés	4 043 000,00
		Montant des dépenses brutes	4 315 227,15
		Différence brute	+272 227,15

Explication du dépassement

Ce crédit a permis de réaliser des travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable bidirectionnel de l'Horloge fleurie au parc Mon-Repos, en passant par le pont du Mont-Blanc, les quais du Mont-Blanc et Wilson. Le dépassement est lié aux contraintes d'installations de chantiers sur ce secteur particulier à fort enjeux de mobilité et d'accessibilité. Le phasage du chantier a notamment dû être modifié et sa coordination avec l'Office cantonal des transports a induit des frais de gestion de trafic supplémentaires.

Localisation	Carrefours, chaussées, arrêts TPG
Libellé	Travaux liés au plan directeur 2007-2010
N° PFI	106.520.08
N° OTP	I300071101 – I300071102 – I300071103 – I300071104 – I300071105
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	588	28 avril 2008	4 580 160,00
		Montant total brut des crédits votés	4 580 160,00
		Montant des dépenses brutes	4 642 231,47
		Différence brute	+62 071,47
		Revenus votés	1 199 740,00
		Revenus encaissés	838 180,75
		Différence nette	+423 630,72

Explication du dépassement

Ce crédit a notamment permis de financer la pose de nouveaux abribus ainsi que la modification de différents arrêts de bus, de voies de bus et de carrefours, dans l'objectif de répondre aux enjeux de vitesse commerciale et de développement des transports en commun. Le dépassement s'explique par la nécessité de répondre à un besoin accru lié à la pose et/ou aux déplacements de nouveaux abribus ainsi qu'à des impératifs de coordination de travaux. Par ailleurs, le montant estimé de la participation financière de l'Etat a été inférieur aux prévisions, compte tenu de la typologie des travaux effectués.

En effet, la participation financière du Canton s'applique selon le cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois (H 1 55.04), et laisse à la charge des communes les prestations en lien avec l'éclairage public, les abris et l'ensemble du mobilier associé aux arrêts.

Localisation	Soret 29, av.
Libellé	Droit de préemption, parcelle N° 1197
N° PFI	130.028.04
N° OTP	I210069101

Service gestionnaire	Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Service bénéficiaire	Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	1475	20 septembre 2021	2 600 000,00
		Montant total brut des crédits votés	2 600 000,00
		Montant des dépenses brutes	2 621 945,40
		Différence brute	+21 995,40

Explication du dépassement

Le dépassement est dû à des frais imprévus qui sont apparus au cours du processus de préemption. Une pénalité de 32 955,65 francs pour le remboursement anticipé d'une hypothèque, ainsi que divers frais de notaire pour un montant de 11 116,50 francs, ont dû être acquittés.

Projet de délibération II

Boucllement de deux crédits de réalisations abandonnés sans dépenses

Localisation	Quai des Péniches, Bois-de-la-Bâtie
Libellé	Construction d'un escalier
N° PFI	101.400.30
N° OTP	I300085101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	610/3	17 décembre 2008	386 500,00
		Montant total brut du crédit voté	386 500,00
		Montant des dépenses brutes	0,00
		Différence brute	-386 500,00

Explication

Ce crédit de réalisation voté en 2008 avait pour objectif la construction d'une passerelle-escalier permettant de relier le cheminement de la promenade du Bois-de-la-Bâtie au cheminement du quai des Péniches. L'évolution de l'utilisation du vélo, l'approbation par le Conseil municipal de la PR-1006 (votée le 25 juin 2013), actant la création d'une portion de la voie verte sur le viaduc de la Jonction et la configuration des lieux particulière sur le secteur considéré, ont conduit à repenser le type d'équipements à créer (escalier, passerelle, ascenseur) afin de permettre aux cycles d'utiliser ces nouvelles infrastructures. De plus, le développement de la voie verte en rive gauche de l'Arve et du secteur Praille Acacias Vernets a confirmé la nécessité d'effectuer une analyse plus globale de l'insertion de la voie verte entre le pont Hans-Wilsdorf et le viaduc de la Jonction. Le crédit d'étude (PR-1387) voté par le Conseil municipal en 2020 permettra de trouver la meilleure solution et un mandat d'étude parallèle (MEP) sera lancé début 2023. Les coûts des ouvrages à construire entre le chemin des Péniches et le viaduc de la Jonction sont estimés supérieurs à ceux votés dans le cadre de la PR-610, il est dès lors proposé de clore ce crédit sans dépense et de considérer que la future demande de crédit de travaux, qui résultera des études financées par le crédit PR-1387, contiendra les ouvrages objet de la PR-610.

Localisation	Travaux Eaux-Vives, CEVA
Libellé	Mutation parcellaire
N° PFI	130.031.01
N° OTP	I210058101
Service gestionnaire	Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Service bénéficiaire	Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	1142	9 février 2016	100 000,00
		Montant total brut du crédit voté	100 000,00
		Montant des dépenses brutes	0,00
		Différence brute	-100 000,00

Explication

Le montant voté pour couvrir les droits d'enregistrement et d'émoluments du Registre foncier pour la redistribution des différentes parcelles du périmètre

de la gare des Eaux-Vives entre le Canton, les CFF et la Ville de Genève, ainsi que pour l'inscription de diverses servitudes, n'a pas été utilisé. En effet, d'une part, les frais de mutation des parcelles et d'échange des droits à bâtir ont été pris en charge par la COMOGEV et, d'autre part, la Ville de Genève a été exonérée des frais en lien avec les servitudes puisque le projet revêt un caractère d'utilité publique.

Projet de délibération III

Boucllement de dix crédits d'études et de réalisations abandonnés avec des dépenses sans demande de crédit complémentaire

Localisation	Hans-Wilsdorf 4 rue, patinoire des Vernets
Libellé	Extension zones supporters VIP
N° PFI	050.012.74
N° OTP	1710072101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service des sports

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	PRD-152	27 juin 2017	340 000,00
		Montant total du crédit voté	340 000,00
		Montant des dépenses	3 606,00
		Différence	-336 394,00

Explication

Le projet d'extension de la zone supporters a pu être intégré dans les PR-1349 et 1524 (déposées le 27 juin 2022 et auditionnées le 21 septembre 2022) relatives au changement de système de production de froid, nécessitant la démolition des gradins provisoires et la reconstruction de gradins définitifs, incluant la zone VIP.

Localisation	Avenue de la Paix
Libellé	Etude et réaménagement de l'avenue, partie «basse»
N° PFI	101.044.05 – 101.044.08
N° OTP	I230117101 – I300137101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude (partiel)	679	10 mai 2010	270 000,00
Réalisation	996/1	20 février 2013	4 126 600,00
		Montant total brut des crédits votés	4 396 600,00
		Montant des dépenses brutes	581 433,59
		Différence brute	-3 815 166,41
		Revenus votés	182 500,00
		Revenus encaissés	52 656,40
		Différence nette	-3 685 322,81

Explication

Le projet de réaménagement de la partie basse de l'avenue de la Paix a été réactualisé afin de considérer un périmètre unique. Une nouvelle demande de crédit a donc été déposée au Conseil municipal en 2021. Néanmoins des dépenses ont été engagées pour conduire des études préalables ainsi que pour réaliser des travaux de génie civil liés à la création d'une voie de bus et au repositionnement du quai de bus à la hauteur de la rue de Lausanne. Les coûts de ces travaux ont été pris en charge en partie par l'Etat de Genève, à hauteur de 52 656 francs, sur la base du cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois (CCTPG – H 1 55.04).

Localisation	Rue Kazem-Radjavi et chemin des Mines
Libellé	Etude et réaménagement du chemin et de la rue
N° PFI	101.044.05 – 101.044.10
N° OTP	I230117101 – I300137102
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Dates de votes	Montant francs
Etude (partiel)	679	10 mai 2010	107 600,00
Réalisation	996/2	20 février 2013	1 150 700,00
		Montant total brut des crédits votés	1 258 300,00
		Montant des dépenses brutes	37 287,31
		Différence brute	-1 221 012,69

Explication

Le projet de réaménagement du chemin des Mines et de la rue Kazem-Radjavi a été réactualisé afin de considérer un unique périmètre, soit l'avenue de la Paix et ses alentours, dans le cadre d'une nouvelle demande de crédit déposée au Conseil municipal en 2021. Des dépenses ont été engagées pour les études du périmètre considéré.

Localisation	PLQ Rieu-Malagnou
Libellé	Réaménagement routier
N° PFI	101.830.16
N° OTP	I300135501 – I300135502
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Réalisation	915/5	15 octobre 2012	140 700,00
		Montant total brut des crédits votés	140 700,00
		Montant des dépenses brutes	14 191,18
		Différence brute	-126 508,82
		Revenus votés	99 750,00
		Revenus encaissés	0.00
		Différence nette	-26 758,82

Explication

Les travaux initialement prévus dans le cadre des mesures d'accompagnement du PLQ Rieu-Malagnou ne se sont finalement pas révélés nécessaires, en raison de la configuration des lieux et de travaux déjà réalisés dans le secteur, qui n'ont pas nécessité d'aménagements supplémentaires.

Explication

Ces crédits avaient pour objectif l'acquisition, l'étude et la réalisation de la première étape des travaux d'aménagement de 40 stations de vélos en libre-service (VLS) en Ville de Genève. Ce projet a été abandonné dans la mesure où une nouvelle procédure d'octroi de l'exploitation des vélos en libre-service a été mise en œuvre, suite à un appel d'offres adjugé à Donkey Republic en 2020. Des aménagements complémentaires à ceux déjà existants ne sont actuellement pas nécessaires et ces crédits peuvent être bouclés avec les dépenses réalisées en matière d'honoraires.

Projet de délibération IV

Boucllement de trois crédits d'études abandonnés avec des dépenses sans demande de crédit complémentaire

Localisation	Châtelaine 43, av. de, ZIC
Libellé	Etude image directrice & projet d'Ecopôle
N° PFI	020.014.09
N° OTP	I240218201
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Département des finances, de l'environnement et du logement

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Etude	886	26 juin 2012	1 420 000,00
		Montant total brut du crédit voté	1 420 000,00
		Montant des dépenses brutes	142 795,36
		Différence	-1 277 204,64

Explication

Initié il y a plus de douze ans, ce projet d'Ecopôle n'a pas pu se concrétiser et est dès lors abandonné.

Localisation	Chemin de la Bâtie 10, anciens réservoirs SIG
Libellé	Etude d'une adaptation pour la diffusion de musiques amplifiées
N° PFI	043.054.02
N° OTP	I240227101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service de la jeunesse

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Etude	PA-116	3 novembre 2010	700 000,00
		Montant total brut du crédit voté	700 000,00
		Montant des dépenses brutes	523 070,96
		Différence	-176 929,04

Explication

Le projet relatif à l'adaptation des réservoirs du bois de la Bâtie en vue d'en faire un espace pour la diffusion de musiques amplifiées a dû être abandonné par souci du bien-être des animaux du Parc animalier.

Localisation	Rue Montchoisy et rue des Eaux-Vives
Libellé	Etudes d'aménagement urbain
N° PFI	102.066.01
N° OTP	1230090101
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Etude	273/2	7 avril 2004	1 020 000,00
		Montant total brut du crédit voté	1 020 000,00
		Montant des dépenses brutes	154 391,46
		Différence brute	-865 608,54

Explication

Des études ont été réalisées en vue de l'aménagement de la rue Montchoisy et de la rue des Eaux-Vives. Toutefois, les enjeux d'aménagement ont fortement évolué par rapport à ceux qui prévalaient lors du vote de ce crédit datant de 2004. Il est proposé de clore ce crédit dans la mesure où le Conseil municipal a voté en novembre 2021 un crédit d'étude de 1 200 000 francs en vue de la réalisation d'un réaménagement de la rue Montchoisy (PRD-243). Un concours sera mis en place. Dans l'intervalle, une partie des rues Montchoisy et Silem ont été fermées temporairement à la circulation durant les mois de juillet et août 2022, moyennant une occupation des espaces libérés pour des animations ou activités de quartier.

Projet de délibération V

Boucllement de deux crédits d'études abandonnés sans dépenses

Localisation	Vessy 12, rte – Stade du Bout-du-monde
Libellé	Etude couverture terrain bitumé
N° PFI	050.045.01
N° OTP	1710041101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service des sports

Crédit	N° PR	Date de vote	Montant francs
Etude	1054/3	21 mai 2014	250 000,00
		Montant total brut du crédit voté	250 000,00
		Montant des dépenses brutes	0,00
		Différence	-250 000,00

Explication

Suite à l'étude effectuée par la Direction du patrimoine bâti, le rapport publié en novembre 2017 conclut que le coût de la réalisation de ce projet est trop élevé, compte tenu du caractère provisoire de l'ouvrage. Le Département de la sécurité et des sports a pris la décision d'abandonner ce projet.

Localisation	Divers ouvrages d'art
Libellé	Inspections 2015
N° PFI	101.401.05
N° OTP	OTP non ouvert
Service gestionnaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
Service bénéficiaire	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Crédits	N° PR	Date de vote	Montant francs
Etude	1122/5	27 avril 2016	250 000,00
		Montant total brut du crédit voté	250 000,00
		Montant des dépenses brutes	0,00
		Différence brute	-250 000,00

Explication

Ce crédit d'étude n'a pas été utilisé et n'est plus nécessaire dans la mesure où les inspections des ouvrages d'art sont désormais réalisées sous formes de campagnes d'inspections et financées avec le budget de fonctionnement ordinaire du service.

Conclusion

Le Conseil administratif vous propose donc de boucler 38 crédits d'études et de réalisations terminés ou abandonnés.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les cinq projets de délibérations suivants.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

(Crédits d'études et de réalisations terminés avec demande de crédit complémentaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 60 et 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de vingt et un crédits d'études et de réalisations terminés, un crédit complémentaire pour un montant total de 9 582 159,03 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

- 117 542,60 francs pour l'étude et la réalisation de la construction d'un bâtiment d'équipements publics, sis rue Lamartine 16 bis, Parc Geisendorf (PR-226 votée le 20 mars 1990, PR-117 votée le 15 janvier 2002, PR-941 votée le 15 octobre 2012 et PR-1159 votée le 28 septembre 2016);
- 3943,57 francs pour l'étude et la réalisation de la rénovation partielle et le remplacement du fond mobile de la piscine de Pâquis Centre, sise rue de Neuchâtel 47, (PR-911/4 votée le 13 décembre 2011 et PR-1148 votée le 25 mai 2016);

- 131 282,73 francs pour l'étude et la réalisation d'une zone de stationnement couverte et d'une station de lavage pour le SIS, sises rue du Vieux Billard 11 (PR-1054/5 votée le 21 mai 2014 et PR-1275 votée le 16 mai 2018);
- 271 833,11 francs pour le réaménagement du centre de formation CECO-FOR, sis route de l'Etraz 128 (PR-665/1 votée le 18 mai 2009 et PR-833/1 votée le 16 février 2011);
- 4 792 833,31 francs pour les travaux de réhabilitation ou création de réseaux secondaires d'assainissement (PR-1204 votée le 7 mars 2017);
- 72 416,11 francs pour les travaux d'assainissement, sis chemin du Dr-Adolphe-Pasteur (PR-1183/2 votée le 27 février 2019);
- 377 822,81 francs pour l'étude et la réfection de la plaine de Plainpalais, 3^e phase (PR-721/6 votée le 12 décembre 2009 et PR-753/1 votée le 23 mai 2011);
- 1 263 804,96 francs pour le remplacement des arbres abattus pour raisons sanitaires sur l'allée périphérique de la plaine de Plainpalais (PR-1243 votée le 7 février 2018);
- 2 194 385,81 francs pour les études et la réalisation de travaux d'assainissement du bruit routier OPB (PR-331 votée le 4 octobre 2004 et PR-909 votée le 21 mars 2012);
- 272 227,15 francs pour l'étude et la réalisation de l'aménagement d'un itinéraire cyclable, sur le segment routier de l'Horloge fleurie au parc Mon Repos (PR-1051 votée 5 mai 2014 et PR-1325/1 votée le 20 mai 2020);
- 62 071,47 francs pour des travaux sur des carrefours, chaussées et arrêts TPG liés au plan directeur 2007-2010 (PR-588 votée le 28 avril 2008);
- 21 995,40 francs pour exercer un droit de préemption de la parcelle N° 1197, sise avenue Soret 29 (PR-1475 votée le 20 septembre 2021).

Art. 2. – Les dépenses complémentaires prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense supplémentaire sera amortie sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II
(Crédits de réalisations abandonnés sans dépense)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Les deux crédits de réalisations suivants:

- 100 000 francs pour la mutation parcellaire relative aux travaux CEVA sur le secteur des Eaux-Vives (PR-1142 votée le 9 février 2016);
- 386 500 francs pour la construction d'un escalier au quai des Péniches (PR-610/3 votée le 17 décembre 2008),

sont abandonnés et bouclés sans dépense.

PROJET DE DÉLIBÉRATION III
(Crédits d'études et de réalisations abandonnés
sans demande de crédit complémentaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Les dix crédits d'études et de réalisations suivants:

- 340 000 francs pour la réalisation de l'extension des zones supporteurs VIP, sis rue Hans-Wildorf 4 à la Patinoire des Vernets, moins une dépense de 3606 francs (PRD-152 votée le 27 juin 2017);
- 4 396 600 francs pour l'étude et des travaux de réaménagement de la partie basse de l'avenue de la Paix, moins une dépense de 581 433,59 francs (PR-679 votée le 10 mai 2010 et PR-996/1 votée le 20 février 2013);
- 1 258 300 francs pour l'étude et des travaux de réaménagement de la rue Kazem-Radjavi et du chemin des Mines, moins une dépense de

37 287,31 francs (PR-679 votée le 10 mai 2010 et PR-996/2 votée le 29 février 2013);

- 140 700 francs pour des travaux d'aménagement dans le secteur «Rieu-Malagnou», moins une dépense de 14 191,18 francs (PR-915/5 votée le 15 octobre 2012);
- 1 944 000 francs pour l'acquisition de 40 stations de vélos (VLS) sur le domaine public, moins une dépense de 5 559,83 francs (PR-965/1 votée le 16 janvier 2013);
- 1 537 000 francs pour les études et la réalisation de stations de vélos sur le domaine public (VLS), moins une dépense de 285 562,84 francs (PR-721/10 votée le 12 décembre 2009, PR-807/3 votée le 12 décembre 2010 et PR-965/2 votée le 16 janvier 2013),

sont abandonnés et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses mentionnées à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amorties en une annuité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION IV

(Crédits d'études abandonnés sans demande de crédit complémentaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Les trois crédits d'études suivants:

- 1 420 000 francs pour l'étude d'une image directrice et d'un projet d'Ecopôle (ZIC), sis avenue de Châtelaine 43, moins une dépense de 142 795,36 francs (PR-886 votée le 26 juin 2012);
- 700 000 francs pour l'étude d'une adaptation des anciens réservoirs SIG pour un espace de diffusion de musiques amplifiées, sis chemin de la Bâtie 10, moins une dépense de 523 070,96 francs (PA-116 voté le 3 novembre 2010);

- 1 020 000 francs pour l'étude d'aménagements urbains, sis rues de Montchoisy et des Eaux-Vives, moins une dépense de 154 391,46 (PR-273/2 votée le 7 avril 2004),
sont abandonnés et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses mentionnées à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amorties en une annuité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION V
(Crédits d'études abandonnés sans dépense)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Les deux crédits d'études suivants:

- 250 000 francs pour l'étude de couverture du terrain bituminé, sis stade du Bout-du-Monde, route de Vessy 12 (PR-1054/3 votée le 21 mai 2014);
- 250 000 francs pour l'inspection de divers ouvrages d'art (PR-1122/5 votée le 27 avril 2016),
sont abandonnés et bouclés sans dépense.

Annexe: Tableau récapitulatif des 38 crédits

BOUCLLEMENTS DE 38 CRÉDITS PRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL (2022)

N°	N° PPI	Service gestion	Groupe fonctionnel Localisation	Libellé	N° OTP	N° PR	Type de crédit	Voté le (date)	Date des délibérations votées/bouts	Comptes des immobilisations/bouts	Dépenses brutes (déplacement ou non dépenses)	Revenus votés	Revenus encaissés	Différences brutes (déplacement ou non dépenses)	Différences (y.c. revers)
A. CHENOU DE REALISATION															
1	01.01.01	30	Ecoles publique et parvisaire							44944056	79 536 215	3 977 660	2 789 709	3 977 660	30 751 505
2	03.01.02	DPA	Lama rlie 1694, rue - Parc Gelerdorf	Construction d'un bâtiment d'équipements publics	04.00.05.01	125	Etude	30.03.2020	05/09/20	987600	11754260	250000,00		11754260	
3	03.01.03	DPA			04.03.01	351	Etude	15.10.2012	12/06/20	907936	9 964 938,60				
4	03.01.05	DPA			17.00.01.01	1139	Realisation	30.09.2016	87/8 790						
5	05.00.05	DPA	Neuchâtel 47, rue - plaiee Piquet Centre	Recouvrement parcellaire et englacement de fond mobile	03.00.05.01	91.174	Etude	13.11.2011	16/09/20	2450700	2 463 944,37			3 943,57	
6	05.00.06	DPA			17.00.01.01	1148	Realisation	30.09.2016	2 300 000						
7	07.03.07	DPA	Service d'incendie	Creation d'une zone de stationnement couverte et d'une station de lavage pour les S5	17.00.03.01	105974	Etude	3.05.2014	200 000	1566000	1 089 282,20			131 282,20	
8	07.03.08	DPA			17.00.03.01	1275	Realisation	30.09.2018	1 368 000						
9	07.03.09	DPA	Chemin de Dr-Adolphe-Pastur	Réaménagement de centres de formaton CCEPDR	03.00.09.01	66574	Realisation	30.09.2019	3 269 500	5030700	5 922 283,11			2 718 331,11	
10	07.03.09.03	AGCM			03.00.09.01	83374	Realisation compl.	30.02.2011	1 790 000						
11	08.10.01	AGCM	Nyhalles et salabins public	Rendu l'acton ou cration de ne-eux	03.00.04.01	1204	Realisation	07.02.2017	3 083 600	9033500	12 636 603,31	1 030 000,00	866 907,34	5 080 705,57	
12	08.11.02	AGCM	Chemin de Dr-Adolphe-Pastur	Travaux d'assainissement	03.00.03.01	118372	Realisation	27.02.2019	311 300	311 300	387 716,11	80 000,00	96 938,86	957 291,26	
13	04.01.01	AGCM	Plaiee de Phéolapha	Etudes et rfection de la Plaiee - 3ème phase	03.01.01.01	72.126	Etude	12.12.2009	25 000	143 181,26	14 631 942,41			3 779 221,81	
14	05.01.01	AGCM	Plaiee de Phéolapha	Remplacement de arres habitus pour r arons sanitaires	03.00.03.01	75371	Realisation	20.03.2011	14 065 120	2 332 680	3 616 684,36			30 000,00	
15	05.01.03.15	AGCM	Assainissement du don, pavé V5		03.00.03.01	1243	Realisation	07.02.2018	2 352 680						
16	10.17.02.10	AGCM	OPH - Diverses rue	Etudes et travaux d'assainissement de br et rousler	03.00.13.01	331	Etude	04.10.2004	197 000	811 130	10 305 688,81			2 194 385,81	
17	10.17.03.10	AGCM			03.00.13.03	869	Realisation	21.02.2012	7 964 300					4 29 064,55	
18	10.18.00.01	AGCM	Segment routier de l'horloge fleurie au parc	Etudes et aménagement d'un belvédère cyclable	03.00.06.01	0051	Etude (partiel)	05.05.2014	54 000	494 030	4 333 217,15			2 722 271,15	
19	10.20.03.10	AGCM	Mont-Rouge		03.00.06.01	132574	Realisation	20.05.2020	3 987 000						
20	10.5.03.08	AGCM	Carrefours, chassées, arêts TPG	Travaux liés au Plan directeur 2037-10	03.00.07.01	001	Realisation	26.04.2008	4 369 160	4 589 160	4 647 251,47			62 071,47	
21	13.02.08.10	DACM	Acquisitions de terrains, opérations foncières	Don de présomption, parcelle N° 1197	13.02.08.01	0775	Realisation	20.03.2021	2 609 000	2 609 000	2 621 995,40			21 396,40	
22	10.10.00.30	AGCM	Quai des Pêcheurs	Construction d'un escalier	03.00.05.01	61070	Realisation	17.12.2008	386 500	386 500	0,00			386 500,00	
23	13.03.01.10	DACM	Travaux Eau-Vives, CEVA	Mutation parcellaire	13.03.01.01	1142	Realisation	09.02.2016	100 000	100 000	0,00			100 000,00	

BOULEMENTS DE 35 CRÉDITS PRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL (2022)

N°	N° PFI	Service gestion.	Groupe fonctionnel Localisation	Libellé	N° O.P.	N° PR	Type de crédit	Voté le (date)	Détail des volets bruts et s	Cumul des montants bruts	Dépenses brutes (déplacement ou log. dépenses)	Revenus voies	Revenus enrichis	Différences brutes (% revenue)
III	A3		Realisation abandonnée (V.C. Etude) avec des dépenses mais sans dépense						Total	93167600	32764075	267250100	3265640	-86895325
24	050.01274	DRA	Handi-Winter4, rue- patinoire des Vernets	Le rezonisations supports VP	1710072101	PRD-152	Realisation	27.06.2017	340'000	340'000	3'006'000			-338'934'00
25	301.04405	ACOM	Avenue de la Paix	Etude	026117101	679	Etude (partiel)	10.05.2010	270'000	4'996'000	581'483'59	187'500'00	57'056'40	-3'085'321'81
26	301.04408	ACOM	Rue Kasem-Reljivei et Chemin des Mises	Ramenagement de l'avenue - partie basse	030137101	936/1	Realisation	20.02.2013	4126'000					-1'211'012'69
27	301.04405	ACOM	Rue Kasem-Reljivei et Chemin des Mises	Etude	030137101	936/2	Realisation	10.05.2010	107'000	1'259'300	37'287'31			
28	301.04420	ACOM	PIQ (Rte-Malagrou	Ramenagement du dreame et de la rue	030137102	936/2	Realisation	20.02.2013	1130'000					
29	301.08016	ACOM	Domaine public - VLS	Ramenagement routier	030135502	915/5	Realisation	15.10.2012	140'700	140'700	14'191'18	97'750'00		-26'758'82
30	301.05024	ACOM	Domaine public - VLS	Acquisition de 40 stations vélos (VLS)	03013501	965/1	Realisation	16.01.2013	1'944'000	1'944'000	5'959'83	1'944'000		-1'938'440'17
31	301.05020	ACOM	Domaine public - VLS	Etude	7217101		Etude	13.12.2009	100'000					
32	301.05024	ACOM	Domaine public - VLS	Realisation	03013501	965/2	Realisation	16.01.2013	1'347'000	1'347'000	3'856'336	1'347'000		-1'751'1'037'16
33	301.05024	ACOM	Domaine public - VLS	Realisation aménagements stations vélos (VLS)	03013501	965/2	Realisation	16.01.2013	1'347'000					
IV	B2		Etudes abandonnées avec des dépenses mais sans dépense						Total	3140'000'000	830'257'78	0'00	0'00	-2'319'742'22
34	001.01019	DRA	Chât d'ane 49, av. de- 21C	Industrie, artisanat, commerce	020123201	836	Etude	26.06.2012	1'420'000	1'420'000	142'795'36			-1'277'204'64
35	041.05402	DRA	Traîtres & concert	Etude image directrice et projet d'écopole	020227101	PA-116	Etude	03.11.2010	700'000	700'000	523'070'86			-176'929'14
36	301.06011	ACOM	Rue de Montebello et rue des Lacs Vieux	Etude espace diffusion musique amplifiés	02020101	279/2	Etude	07.04.2004	1'020'000	1'020'000	154'391'46			-865'608'54
V	B3		Etudes abandonnées sans dépense						Total	500'000'000	0'00	0'00	0'00	-500'000'00
37	050.05402	DRA	Vevey 12, rue de St-Jude du Beut-du-Monde	Etude converteur eternal thermique	1710041101	1054/3	Etude	21.09.2014	250'000	250'000	0'00			-250'000'00
38	301.40205	ACOM	Divers ouvrages d'art	Inspection 2015	Non ouvert	1122/5	Etude	27.04.2016	250'000	250'000	0'00			-250'000'00
Total									Total	77787'156	75'974'114	41'593'900	2'841'368	-1094'518

RECAPITULATION - Totaux des cinq délibérations

I	A1	Realisations terminées (V.C. Etude) / Dépense - CREDIT complémentaire demandé	64'044'056	71'629'311'03	7'587'154'08
II	A2	Realisations terminées (V.C. Etude) / Dépense - CREDIT complémentaire demandé	931'676'000	937'640'75	-6'889'532'25
III	A3	Realisations abandonnées (V.C. Etude) avec des dépenses mais sans dépense	3'140'000	830'257'78	-2'319'742'22
IV	B2	Etudes abandonnées avec des dépenses mais sans dépense	3'140'000	830'257'78	-2'319'742'22
V	B3	Etudes abandonnées sans dépense	500'000'000	0'00	-500'000'00
Total			77.229'156	75.934'114	-2.413.044'44